



ADMINISTRATION COMMUNALE DE PETANGE

COMMISSION D'INTEGRATION

Conformément à l'article 11 du règlement grand-ducal du 15 novembre 2011 relatif à l'organisation et au fonctionnement des commissions consultatives communales d'intégration, la commission d'intégration établit annuellement un rapport d'activités afférentes :

1. Réunions de la commission consultative d'intégration

Réunion du 14 janvier 2014
Réunion du 11 février 2014
Réunion du 11 mars 2014
Réunion du 07 avril 2014
Réunion du 03 juin 2014
Réunion du 19 juin 2014
Réunion du 08 juillet 2014
Réunion du 16 septembre 2014
Réunion du 04 novembre 2014
Réunion du 25 novembre 2014

2. Activités

Réunion du 14 janvier 2014

Elections européennes – L'échange entre les membres de la commission consultative et les représentants des associations (qui étaient au nombre de neuf) a porté sur les formes d'encouragement de la participation politique des Non-Luxembourgeois. La plupart accueille favorablement l'idée d'organiser une soirée d'échange entre les associations et les nations. D'autres pensent que les personnes devraient montrer un certain intérêt pour participer aux élections et que c'est le rôle des politiciens d'encourager les personnes à s'inscrire.

En termes d'activité, il a été proposé d'organiser une journée porte ouverte de la Commune de Pétange en date du 08/02/2014 (journée nationale pour les inscriptions sur les listes électorales pour les élections européennes) pour encourager les inscriptions sur les listes électorales.

En ce qui concerne l'organisation du Café des Âges, la commission accueille les représentants d'Amiperas et discutent du déroulement de ladite activité. De plus, d'autres partenariats sont établis avec le Club Senior Prinzenberg de la Ville de Differdange et la Maison de Soins St. Joseph de Pétange. La Maison des Jeunes ainsi que le Lycée Mathias Adam est également sur la liste des partenaires souhaités pour l'organisation du Café des Ages.

Réunion du 11 février 2014

Débriefing – élections européennes - Les membres de la commission ont été informés que sur les 5004 personnes concernées par les élections européennes au sein de la Commune de Pétange, 20 personnes se sont inscrites lors de la journée d'inscription. Par rapport au nombre total d'inscriptions qui était de 71 personnes, le nombre d'inscriptions ayant eu lieu le samedi 8 février est considérable. On note également une augmentation par rapport aux élections précédentes. Quelques suggestions d'amélioration ont été faites afin de mieux encadrer cette journée nationale d'inscription sur les listes électorales, notamment une meilleure présence sur place accompagnée de café et croissants, une attitude plus proactive en matière de diffusion des informations et de renseignements.

Les membres de la commission ont ensuite échangé sur l'organisation du Café des Âges avec les représentants suivants :

Madame Mauer-Brazdeikis Nelly – CLUB SENIOR PRINZENBERG ;



Madame Thoss Claudine – SENIORIE ST. JOSEPH ;
Monsieur Stracks Arsène – AMIPERAS ;
Monsieur Lacour Yves – MAISON DES JEUNES Pétange / Rodange ;
Monsieur De Waha Mike – MAISON DES ASSOCIATIONS.

Il est à noter que le Lycée Technique Mathias Adam, également convié à la réunion s'est dûment excusé.

La discussion a porté sur le déroulement, mais aussi sur les thématiques à aborder lors du Café des Âges. Les intervenants se sont rassemblés autour de trois grandes questions :

L'Europe et la citoyenneté, l'usage des langues et l'intégration par les associations au niveau communal.

De plus, les formes de diffusion de l'événement ainsi que les détails logistiques ont été clarifiés et proposés lors de cette réunion.

Réunion du 11 mars 2014

Débriefing – cours de langue luxembourgeoise - La commission consultative d'intégration a pu prendre connaissance lors de cette réunion des résultats des quelque 150 questionnaires portant sur les cours luxembourgeois offerts par la Commune. Il s'agissait avant tout de mieux comprendre les raisons sous-jacentes menant à l'inscription aux cours ainsi que la motivation des participants. Pour cette raison, deux vagues de questionnaires ont été proposées : L'une au début de l'année académique et l'autre vers la fin des cours.

La première vague de questionnaires a montré que les raisons les plus invoquées pour l'apprentissage de la langue luxembourgeoise sur le territoire de la Commune de Pétange s'articulent autour des questions d'intégration dans la société d'accueil, de motivation professionnelle ainsi que de communication avec les enfants respectivement les personnes âgées. En ce qui concerne les propositions d'amélioration potentielles, les interrogés sont globalement satisfaits de l'offre, même si certains seraient favorables à des cours accélérés. Par ailleurs, la plupart des interrogés s'est dit avoir été informé de l'existence des cours par le bouche à oreille et non pas par Internet ou par le bulletin communal.

Les membres de la commission ont également arrêté les questions pour la deuxième vague de questionnaires à effectuer en fin de cours.

Café des Âges – Les membres de la commission ont arrêté les derniers détails de l'organisation logistique du Café des âges, notamment le nombre de viennoiseries potentiel à commander pour ledit événement.

Réunion du 07 avril 2014

Café des Âges – Les membres de la commission se sont réunis avec les partenaires de l'organisation du Café des Âges afin de définir le déroulement très concret de l'événement et arrêter les trois questions à traiter. En collaboration avec Mike de Waha, les volets suivants ont été approuvés :

- Quelle est votre représentation de la Citoyenneté ?
- Quelle est votre représentation du vivre ensemble dans le milieu local ? Autrefois et aujourd'hui ? Rôle des associations, institutions et initiatives au niveau local ?
- Quelle sont les pistes d'actions de favoriser la citoyenneté dans votre environnement ?

Ont participé à cette réunion :

Mme. Chantal Pauly (Responsable Soins et Encadrement Zithasénior)



M. Guy Reger (Vice-président de La Maison des Associations)
M. Mike de Waha (Maison des Associations)
M. Jean-Marie Mousel (Club Senior Prenzeberg)
M. Arsène Stracks (Amiperas)
M. Yves Lacour (excusé – Maison des Jeunes Pétange)

Réunion du 03 juin 2014

La Commission Consultative d'Intégration a décidé à l'unanimité d'accorder un subside de 75 € à l'Association chrétienne des travailleurs italiens Pétange.

Débriefing – Café des Âges : Les membres ont souligné la réussite de ce premier Café des Âges organisé à Pétange et ont proposé d'améliorer certains points ayant trait à l'organisation de l'événement :

1. Plus d'efficacité au niveau de la publicité,
2. Changer le nom du projet,
3. Changer éventuellement le lieu de rencontre plus près des jeunes,
4. Changer les horaires du Café des Âges,
5. Sensibiliser davantage les jeunes afin de participer au café des âges.

Les membres de la commission ont également décidé d'attendre le rapport de la Maison des Associations pour effectuer une analyse en profondeur.

Activités futures – Plusieurs propositions d'activité ont été énoncées. Parmi celles-ci figure l'organisation un projet « Meng Gemeng », afin de montrer aux nouveaux habitants les locaux de la Commune de Pétange ainsi que les services de la commune.

Autre proposition qui a été discutée est celle du parrainage ou coaching des personnes apprenant la langue luxembourgeoise. Ce projet d'apprentissage de la langue luxembourgeoise est basé sur la communication en Luxembourgeois d'un candidat désireux d'apprendre cette langue et d'un bénévole, généralement issu d'une association locale, acceptant de lui prêter main-forte pour y parvenir.

Réunion du 19 juin 2014

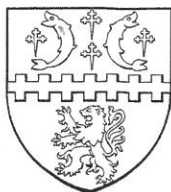
La commission consultative d'intégration n'était pas en nombre suffisant.

Réunion du 08 juillet 2014

Les membres de la commission ont accueilli des représentants de 24 associations locales pour y discuter de la politique d'intégration de la commune et du rôle que les associations locale peuvent y jouer. Faisant suite à la première réunion en janvier, les associations ont échangé entre eux et avec les membres de la commission. De cet échange il y a lieu de retenir le suivant :

Le constat général est celui d'un manque de communication entre les différentes associations, mais aussi de bénévoles en général. Il a été relevé qu'il subsiste des problèmes en rapport avec la langue tout en suggérant qu'il faudrait une approche pédagogique dans la communication avec les membres ou avec les parents d'enfants actifs dans les associations. Dans cette optique, il conviendrait de faire des efforts en matière d'accueil et de dépasser les aprioris et les peurs mutuels.

Par ailleurs quelques propositions concrètes ont été faites par les associations telles que tourner un film avec toutes les associations locales afin qu'elles puissent mieux se présenter ; distribuer les programmes de cours et d'activités dans les écoles ou locaux de la commune ; présenter les associations en plusieurs langues dans « Meng Gemeng ».



Enfin, il a été retenu de continuer la démarche du dialogue avec les associations et d'organiser un événement de présentation des associations multiculturel en collaboration avec l'entente « PEROLA » en 2015. Cet événement s'insérerait dans un concept plus large d'action dans le cadre de l'accueil des nouveaux habitants.

Lëtzebuenger Coach - Le projet des « Lëtzebuenger Coach » a également été accueilli favorablement par les représentants des associations.

Meng Gemeng - La commission consultative d'intégration a proposé de mettre sur pied un projet d'accueil des nouveaux habitants axés sur le projet de la commune de Junglinster et organisé en quatre étapes :

La première rencontre serait une matinée « porte ouverte » de la commune, de préférence un samedi qui permettrait aux nouveaux habitants de connaître leurs interlocuteurs dans les différents services de la commune ainsi que les représentants politiques autour d'un petit déjeuner informel (octobre/novembre).

La deuxième rencontre serait axée sur la visite des installations techniques (centre de recyclage, station d'épuration etc).(décembre)

La troisième rencontre serait axée sur les bâtiments (infrastructures sociales et culturelles). L'objectif est ici de montrer le patrimoine immobilier de la commune. (avril)

La quatrième et dernière rencontre serait axée sur le contact avec les associations. L'objectif étant d'organiser une fête des associations avec comme partenaire l'entente « PEROLA » (juin/juillet).

Ces quatre événements s'inscriraient autour d'un objectif : celui de promouvoir l'accueil des nouveaux habitants et de les familiariser avec leur commune. La rencontre avec les associations serait en quelque sorte l'aboutissement et mènerait, on l'espère, à plus de participation au niveau de la société civile locale.

Réunion du 16 septembre 2014

Lors de la réunion, les membres de la commission se sont réunis pour discuter de l'organisation de la fête nationale. La commission a, ce faisant, donné suite à la consultation du collège échevinal en la matière. Les contributions ont surtout porté sur la fête populaire et les propositions d'amélioration pour impliquer un maximum de personnes non-luxembourgeois aux festivités.

Réunion du 04 novembre 2014

Futurs projets – Les membres de la commission ont échangé sur les projets à proposer pour l'année 2015 et ont retenu les projets suivants :

1. Café des Âges (nouveau sujet & nouvelle questions ; Exposition (de photos ou autre manifestation culturelle) portant sur des familles d'immigrés issues de la Commune de Pétange (inviter un historien, discussion sur l'arrivée des premiers immigrants, évolution de la famille, exposition photographique),
2. Continuation du dialogue avec les associations locales pour faire un suivi et cela à raison d'1-2 fois par an.
3. Relance du projet proposé lors de la réunion du 08 juillet 2014 : « Meng Gemeng », afin de familiariser les nouveaux habitants avec les représentants de la Commune de Pétange.



Par ailleurs, les membres de la commission ont proposé d'organiser une visite du Parlement européen à Strasbourg à l'occasion de la fête européenne, le 09 mai 2015. Le nombre maximum de personnes autorisées étant de 50 personnes (après confirmation de la présidente). L'inscription doit se faire au plus tard 1 mois avant le jour de la visite pour les besoins du Parlement. Il faudrait à cet égard organiser un appel dans le bulletin communal pour permettre aux gens de s'y inscrire selon le principe du premier arrivé, premier servi.

Les membres de la commission ont pris connaissance des séances d'information et de sensibilisation sur le projet PCI – Plan communal d'intégration, organisées par le SYVICOL, en collaboration avec l'OLAI et à laquelle Mme la Présidente a participé. L'objectif est de présenter et de discuter la démarche développée pour réaliser une politique d'intégration durable au niveau local. Il a été décidé d'inviter Madame Mylène Porta (responsable de l'élaboration du PCI) et d'élargir l'invitation aux membres du collège échevinal, voire même du conseil communal dans son entièreté.

En outre, la commission consultative d'intégration a exprimé le souhait d'organiser une entrevue avec l'entente « PEROLA » afin de discuter sur la dimension de l'intégration. Ces derniers n'étaient malheureusement pas présents lors de la dernière réunion de consultation avec les associations locales.

Enfin, les membres de la commission consultative d'intégration ont estimé qu'il serait utile d'avoir recours à une traduction complète ou partielle des discussions du conseil communal afin de faciliter la compréhension et la participation aux décisions prises. S'agissant d'un sujet qui se heurte régulièrement à des contraintes de ressources humaines et économiques, la commission a décidé de procéder ultérieurement à une proposition plus détaillée.

Réunion du 25 novembre 2014

Lors de cette réunion, le Plan communal d'intégration (PCI) a été présenté par Madame Mylène Porta. Le plan peut être réalisé par une commune au niveau local ou dans le cadre d'une collaboration intercommunale. Une collaboration intercommunale permettrait d'unir les idées et les ressources.

L'avantage de mettre en place un Plan communal d'intégration serait d'inscrire la politique locale d'intégration dans une démarche durable, structurée et adaptée qui touche un maximum d'acteurs et de domaines tout en reprenant pour son compte les bonnes pratiques déjà établies au sein de la commune.

Le Plan communal d'intégration tel que présenté comprend trois étapes : la mise en place du plan, puis l'élaboration du plan communal d'intégration et, enfin, la réalisation et l'évaluation du plan communal d'intégration. Il faudrait pour ce faire instaurer un comité de pilotage à l'instar de l'équipe climat, par exemple, et veiller au suivi et à la mise en œuvre par un chargé de projet. À ce titre, il a été rappelé que la commission avait déjà évoqué la possibilité d'engager une personne responsable de l'égalité des chances au sens large du terme.

Il a été rappelé que le succès d'un tel plan dépend en grande partie de la volonté politique, mais aussi du niveau d'implication des autres acteurs locaux tels que les associations

Les membres de la commission se sont montrés réceptifs au PCI et ont rappelé les démarches déjà faites auprès du conseil échevinal pour effectuer un relevé des besoins en termes d'intégration.

Pour les détails de la présentation de Mme Porta, il est prié de se reporter au document en annexe.



Ainsi arrêté à Pétange, le 20 janvier 2015

La présidente,

Cátia GONÇALVES

Le secrétaire,

Laurent COOS